© PHOTOS : PRIVÉ

i Incofin cvso vise des pays émergents et se concentre surtout sur les petits entrepreneurs de ces pays.

Un investissement assorti d'un rendement financier et social

Jorgen Muylaert

COMMUNICATION MANAGER CHEZ INCOFIN CVSO

INCOFIN CVSO Micro-finance

Pour plus d'informations :
incofin.com

Les investissements durables ont le vent en poupe. Et l'investissement à impact social s'inscrit parfaitement dans cette tendance, car il permet d'en tirer un rendement financier, mais aussi social ! Entretien avec Jorgen Muylaert, Communication manager chez Incofin cvso.

Texte : Joris Hendrickx

Qu'est-ce que précisément un investissement à impact social ?

Jorgen Muylaert : « L'investissement à impact social, également appelé *impact investing*, cherche à avoir un impact social. Nous visons des pays émergents tels que l'Inde, l'Ouzbékistan, le Kirghizistan, la Mongolie, l'Albanie, l'Indonésie, l'Arménie et le Mexique. Nous nous concentrons surtout sur les petits entrepreneurs de ces pays et faisons appel au microfinancement. Concrètement, nous investissons en faisant appel au financement de la dette (prêts classiques) ou au capital-investissement (l'achat d'actions). Nous collaborons à cette fin avec des organismes de microfinancement locaux.

Généralement, dans ces pays, beaucoup n'ont pas accès aux organismes financiers classiques. Les banques considèrent ces clients potentiels comme trop peu intéressants, car le montant des emprunts n'est pas assez élevé ou parce qu'ils habitent dans des lieux reculés. Contrairement à ce qu'il se passe en Belgique, il n'est pas rare dans ces pays que des dizaines de kilomètres séparent ces personnes de la route pavée la plus proche ou du centre du village.

Elles se retrouvent donc laissées pour compte, alors qu'elles sont très nombreuses à avoir un esprit d'entreprise. La présence d'établissements de microfinancement qui s'adressent à ce groupe cible nous permet tout de même de les atteindre et de leur offrir les moyens financiers nécessaires à l'amélioration de leur qualité de vie. »

Comment faites-vous pour améliorer encore l'impact de vos investissements ?

J. M : « À côté du volet investissement, nous tentons systématiquement de mettre en place quelques projets qui permettent de consolider nos partenaires locaux. Avec leur participation, bien entendu. De notre côté, nous faisons don d'un budget supplémentaire d'assistance technique que ce partenaire local n'a pas à rembourser. Nous leur demandons simplement de participer au financement d'une petite partie de la somme. Ce budget peut être affecté à différentes actions, comme un accompagnement par des experts dans les domaines de la gestion des risques, de la gestion financière, des processus de numérisation, etc.

L'année dernière, un puissant tremblement de terre et des inondations ont touché Haïti. Les dégâts ont été nombreux, et plusieurs bureaux de notre partenaire local ACME n'ont pas été épargnés. Afin qu'ils puissent poursuivre leurs activités, nous avons à l'époque utilisé une partie du budget d'assistance technique pour procéder à l'achat d'un camion qui a été transformé en bureau mobile. ACME peut ainsi continuer à aider les petits entrepreneurs d'Haïti au moment où ils en ont le plus besoin. »

Comment les choses vont-elles évoluer selon vous ?

J. M : « L'investissement à impact social prend une importance spectaculaire, alors que ce terme n'existait même pas il y a 30 ans, lors de la création d'Incofin cvso. C'est ce que l'on peut qualifier d'investissement à impact social avant la lettre. L'impact du microfinancement et de l'inclusion financière dans le domaine des crédits, des produits d'épargne et des produits d'assurance s'étend en effet considérablement. Même si notre mission demeure inchangée et que le microfinancement reste le cœur du métier d'Incofin cvso, nous nous efforçons également d'envisager les choses plus globalement. Je songe par exemple au leasing, au financement d'un logement et au commerce équitable (investissement dans une agriculture équitable et durable). »

Quelles opportunités la numérisation a-t-elle encore à vous offrir ?

J. M : « Cela fait un moment déjà que nous suivons les opportunités que peut représenter la numérisation dans le domaine de l'investissement à impact social. Les transactions monétaires numériques sont par exemple utilisées depuis bien plus longtemps au Kenya qu'en Belgique. Les plateformes de paiement numériques y ont rapidement été adoptées et sont même devenues la norme. Les établissements de microfinancement locaux avec lesquels nous travaillons misent de plus en plus sur la numérisation.

En l'exploitant judicieusement, ils disposeront d'un avantage unique que d'autres entreprises fintech ne sont pas toujours en mesure d'offrir. Ils connaissent en effet leurs clients comme nuls autres et entretiennent souvent des liens personnels avec eux depuis des années. Des connaissances qu'ils peuvent conjuguer aux possibilités et avantages de la numérisation : c'est une façon moins coûteuse de gérer ses finances et une main tendue aux personnes qui sont plus difficilement joignables.

Un exemple permet de l'illustrer : celui d'un fermier, qui habite dans un endroit reculé et a désormais la possibilité de rembourser un emprunt à l'aide de son smartphone. C'est bien plus simple que de faire venir un représentant de l'organisme de microfinancement jusqu'à lui. Cette façon de faire va nous permettre de toucher bien plus de gens que nous le faisons aujourd'hui. Des personnes qui auraient dû se tourner vers des canaux de financement moins fiables disposent désormais d'une alternative nettement plus transparente et s'en trouvent ainsi mieux protégées. » ■

La présence d'établissements de microfinancement nous permet d'offrir à des petits entrepreneurs de pays émergents les moyens financiers nécessaires à l'amélioration de leur qualité de vie.

L'investissement à impact social prend une importance spectaculaire, alors que ce terme n'existait pas il y a 30 ans.